Image not found or type unknown

Erreur n° lettre recommandée

Par **andree2014**, le **21/09/2014** à **11:15**

Bonjour,

J'ai envoyé la lettre de licenciement à ma salariée en mentionnant sur le courrier le n° de recommandé mais à la poste le code barre ne passait pas donc ils m'ont fait remplir un nouveau bordereau. J'ai réalisé après que le n° de recommandé ne correspondait plus à celui indiqué sur la lettre. Est ce que ma lettre reste valable ?
Merci.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés